

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°58-2022-096

PUBLIÉ LE 1 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

PREFECTURE DE LA NIEVRE / SGCD-BRH

58-2022-09-29-00001 - AP modification de l'organigramme de la Préfecture (3 pages)

Page 3

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2022-09-29-00001

AP modification de l'organigramme de la Préfecture

{signataire}



Secrétariat Général Commun Départemental

Bureau des ressources humaines Affaire suivie par D. Markovic

N°

Arrêté

portant modification de l'organigramme de la préfecture de la Nièvre

Le Préfet de la Nièvre Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;
- VU l'avis rendu par le comité technique de la préfecture le 28 juin 2022;
- SUR proposition de Mme la Secrétaire Générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1er : L'organigramme de la préfecture de la Nièvre comprend les structures suivantes organisées selon le schéma annexé au présent arrêté :

- la direction des services du cabinet
- le secrétariat général
- le secrétariat général commun départemental
- les sous-préfectures de Château-Chinon, Clamecy et Cosne-Cours-sur-Loire
- le sous-préfet à la relance
- l'équipe projet du site multi-occupants

Article 2 : Les services placés sous l'autorité du Directeur des services du cabinet sont les suivants :

- le bureau des sécurités
- le bureau de la communication et de la représentation de l'Etat
- le garage gestion du parc automobile

Article 3 : Les services placés sous l'autorité de la Secrétaire Générale sont les suivants :

• la direction du pilotage interministériel (DIPIM)

- la direction de la réglementation et des collectivités locales (DRCL)
- la mission performance et lutte contre la faude

Article 4 : Les services placés sous l'autorité du Directeur du secrétariat général commun départemental (SGCD) sont les suivants :

- le service interministériel Départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC)
- le bureau des ressources humaines
- le bureau gestion financière
- · le bureau patrimoine et logistique

Article 5: Les services de la sous-préfecture de Château-Chinon sont placés sous l'autorité de la Sous-Préfète de Château-Chinon. Les services des sous-préfectures de Clamecy et Cosne-Cours-sur-Loire sont placés sous l'autorité du Sous-Préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy.

Article 6 : Le présent arrêté prend effet le 1^{er} septembre 2022. A cette même date, l'arrêté préfectoral n° 58-2021-01-05-002 du 5 janvier 2021 portant modification de l'organigramme de la préfecture de la Nièvre est abrogé.

Article 7: La Secrétaire Générale de la préfecture de la Nièvre, le Directeur des services du cabinet, la Sous-Préfète de Château-Chinon et le Sous-Préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait a Nevers, le 29 ADVI 2022

